ANNÉE 2025

BULLETIN MUNICIPAL
FLORENTIN-LA-CAPELLE

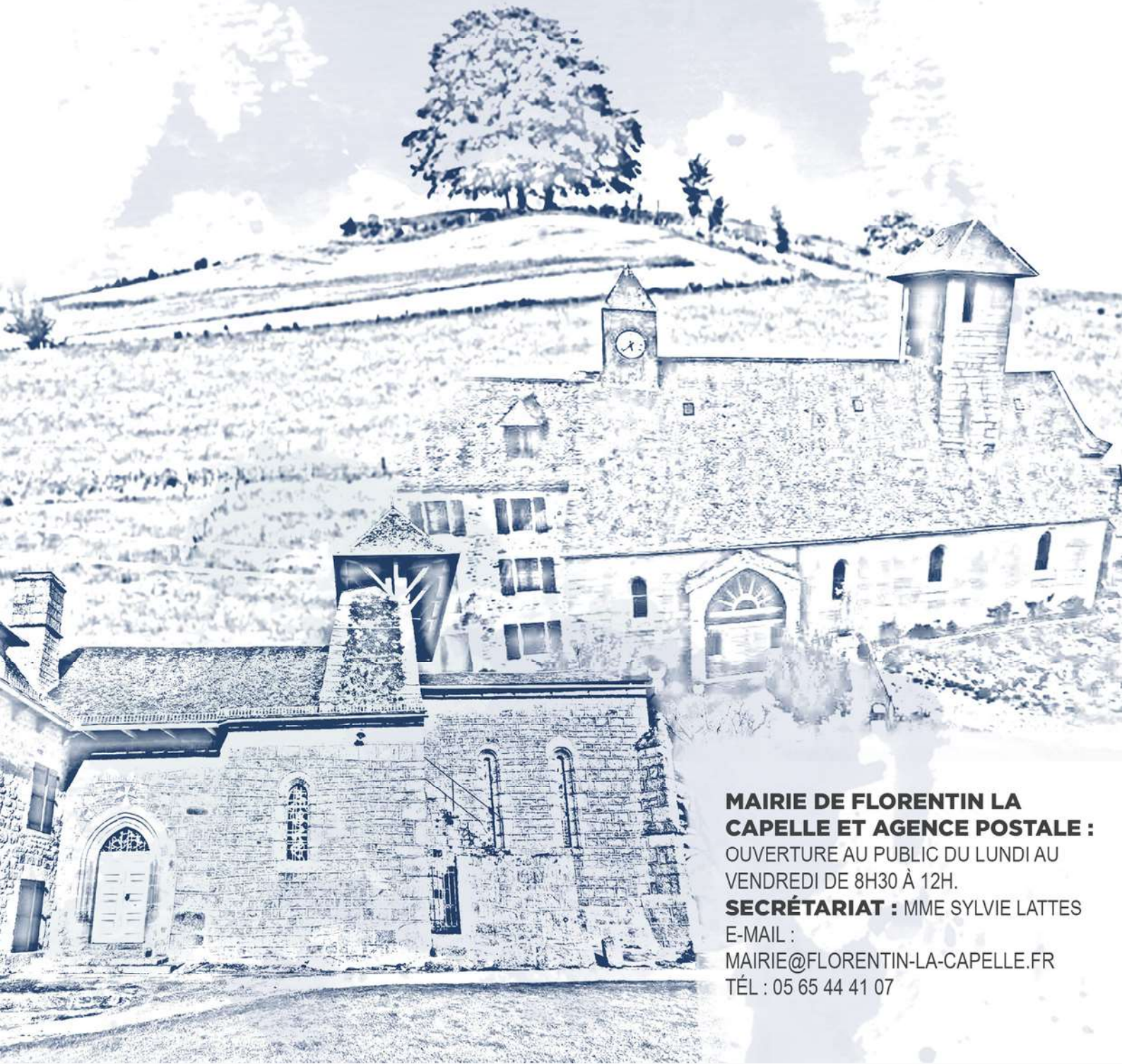

MAIRIE DE FLORENTIN LA CAPELLE ET AGENCE POSTALE :
OUVERTURE AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H.
SECRÉTARIAT : MME SYLVIE LATTES
E-MAIL :
MAIRIE@FLORENTIN-LA-CAPELLE.FR
TÉL : 05 65 44 41 07

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Comme à l'accoutumée, le bulletin municipal retrace la vie de la commune et ses projets. Il vous informe également sur les événements et les informations que vous pouvez retrouver sur le site de la mairie mairie@florentin-la-capelle.fr tout au long de l'année.
Cette année 2025 a été celle de l'avancée des travaux dans le cœur de village de Florentin, une opération qui vient embellir les alentours de l'Espace multifonctionnel réalisé lors du mandat précédent. Aussi, elle a été celle de l'aménagement de nos locaux, de la salle des fêtes de la Capelle, de l'accueil de la poste et de la mairie, de la cuisine de la salle de l'ex-école publique réalisée avec l'association de chasse du Puy de Montabès. Une succession d'opportunités nous a permis de sécuriser le sentier Jean Franc et ainsi d'éviter sa fermeture aux randonneurs.

Je tiens à souligner le travail de nos agents Sylvie, Laurent et Martine qui s'emploie au service de la population, ainsi que de l'ensemble de l'équipe municipale qui s'implique dans la vie de la commune.
Florentin La Capelle fait partie des communes ou il fait bon vivre grâce aux forces vives des associations, qui animent nos villages et font perdurer les manifestations.

« Je vous souhaite mes meilleurs vœux et ceux de tout le conseil municipal pour cette nouvelle année .
Qu'elle vous apporte à vous et à vos proches, joie, bonheur et santé. »

LUCIEN VEYRE

AU SOMMAIRE

Les travaux réalisés en 2025

- L'aménagement du cœur de village de Florentin.
- L'agrandissement de la salle des fêtes de la Capelle.
- L'aménagement de l'agence postale.
- Les travaux d'entretien de la voirie.
- Le sentier de randonnée Jean Franc.
- Une cuisine tout équipée pour les chasseurs.
- Drainage du Terrain de quilles.
- Pan de mur de soutènement refait à Montcausson.
- Intempéries de fin d'année.
- Fleurissement et remerciement pour le fleurissement des villages.

Un point sur les services

- Où en est le réseau Fibre sur la commune ?
- Les services de mobilité à votre disposition.
- La nouvelle réglementation eau et assainissement.
- Une enquête publique sur le réseau d'assainissement communal.
- Des ateliers numériques pour vous.

Les commémorations et animations

- Les commémorations.
- Les cadeaux à nos aînés.
- Le recensement de la population.
- Les mariages de l'année.
- La soirée de la fête de la musique.
- Une nouvelle animation sportive en Viadène.
- Le raid de la Viadène.

Quelques informations

- Lou rabal l'epicaria.
- Une blanchisserie à St Amans des Côts, un service ouvert à tous.
- Tarifs salles communales.

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

L'AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

1. La construction du projet :

Différentes opérations cœur de village se sont succédé dans le bourg de Florentin au fil des différents mandats. Citons une étude globale conduite en 2003 qui a identifié 4 zones à valoriser sur l'ensemble du bourg. En ont découlé la réalisation de la place de l'église et la reconstruction de la salle des fêtes renommée « Espace multifonctionnel ».
Nous avons souhaité poursuivre l'ensemble des phases du projet en début de ce mandat et nous avons produit quelques esquisses conjointement avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Aveyron. Nous les avions présentées lors des vœux de 2022.
Nous avons ensuite sélectionné au travers d'un appel d'offres le cabinet ABC Géomètres associé à l'architecte SensK comme maître d'ouvrage, tous deux chargés d'estimer une enveloppe financière.
Celle-ci nous a engagés dans une réflexion de priorisation en vue de respecter notre capacité d'investissement sur ce projet. L'unanimité du conseil municipal est allé à la faveur de la poursuite de l'action phare du mandat précédent en aménageant les alentours de l'Espace multifonctionnel.
L'appel d'offres lancé sur la base des estimations de la maîtrise d'ouvrage à conduit à retenir l'entreprise de TP « Alary et Fils » pour l'ensemble des travaux, voirie, assainissement et espaces verts et la société Négrier & Fils pour le monte-charge PMR (personne à mobilité réduite).

2. Le contenu du chantier :

- Le réseau d'assainissement
  - Séparation de l'écoulement des eaux usées et des eaux de pluie entre l'ancienne école et l'hôtel-restaurant « Le Florentin ».
  - Raccordement de l'Espace multifonctionnel, l'ancienne école publique, des maisons d'Olivier Pelamourgues, Madame Etourneau et Gérard Gasq.
- Aménagement des abords
  - Remodelage du terrain au-dessus et derrière l'Espace multifonctionnel.
  - Création d'un espace de jeu de pétanque dans le prolongement de la terrasse.
  - Ouverture d'accès aux anciens jardins affectés aux logements.
  - Pose d'une clôture de sécurité sur le mur de soutènement côté route, la clôture de la partie arrière du terrain et une clôture pour empêcher de monter sur le toit.
  - Réalisation d'un enrobé sur toute la montée devant l'Espace multifonctionnel.
  - Engazonnement et plantations de quelques arbres à venir.

- Monte-charge PMR
  - Installation d'un monte-charge PMR « très sécurisé » afin de faciliter l'accès à la salle des personnes en contrainte de mobilité tout comme pour éviter aux traiteurs de renverser le contenu de leur fourgon dans la montée.
  - Le badge et la procédure d'accès seront confiés à la remise des clés à la personne qui aura réservé la salle.
- Parking
  - Pose de pavés en granit sous l'escalier d'accès à l'Espace multifonctionnel et autour de l'ascenseur.
  - Réalisation de places de parking engazonnées en dalle alvéolée.
  - Pose d'une borne de recharge électrique.
- Bordures
  - Pose de pavés jointés ou enherbés du monument aux morts à la fontaine.
  - Mise en valeur de la fontaine.
  - Réfection de la chaussée entre la maison des rosiers et la place de la mairie.

La municipalité tient à exprimer sa reconnaissance envers l'ensemble des partenaires financiers qui ont contribué à la réalisation de ces travaux.
Grâce au soutien de l'état (12 %), du département (30 %), de la communauté des communes Aubrac–Carladez–Viadène (25 %) et de la région (15 % sur le monte-charge), nous avons pu mener à bien ce projet conduit sur toute la durée de ce mandat.
Ces investissements améliorent durablement notre cadre de vie et renforcent l'attractivité du bourg de Florentin.

AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DES FÊTES DE LA CAPELLE

Le succès de notre association de musiciens et danseurs « Tradicapelle » est tel que nous avons dû agrandir la piste de danse. Les tables et chaises préalablement rangées dans la salle ont trouvé place dans l'ancien préau aménagé spécialement à cet effet.
Cet agrandissement a aussi été l'occasion de s'affranchir de notre obligation de mise en conformité d'accès pour les personnes à mobilité réduite avec l'aménagement de l'ancien « débarras » en toilette PMR.
Une séparation physique entre la salle et le jardin du logement a été posée et l'accès au compteur d'électricité du locataire ayant été condamné, celui a été déplacé dans son garage.

AMÉNAGEMENT DE L'AGENCE POSTALE

- L'exiguïté des locaux d'accueil du public, le manque de confidentialité entre l'accueil et le bureau des élus, l'inconfort de l'éclairage et du chauffage nous ont conduits à solliciter la poste en vue de construire un projet commun.
- Après accord sur le financement des 15 000 € (10 000 € La Poste et 5 000 € la commune), nous avons engagé les travaux qui devraient se terminer vers la fin du mois de janvier 2026.

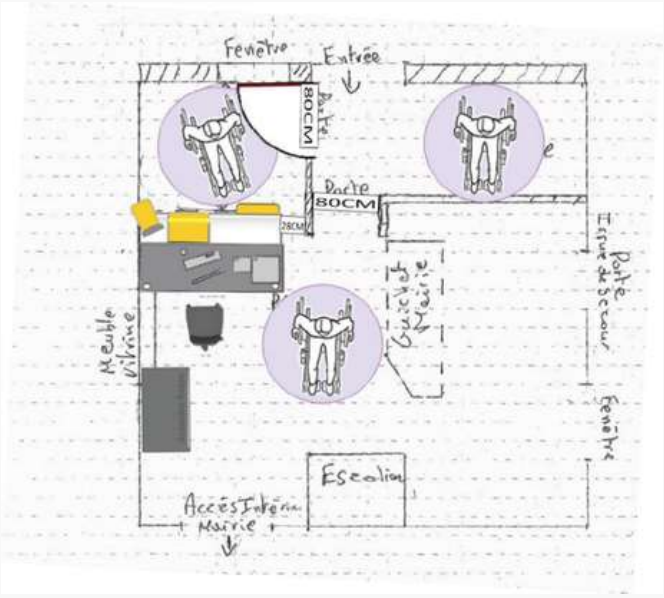

TRAVAUX ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

- Cette année une partie significative du budget a été dédié au maintien en état de la voirie et à nos obligations de communes en équipement, ont été réalisés :
- la réfection de la voirie de :
  - la place de la mairie,
  - le haut de la route zone artisanale suite à l'installation de l'entreprise Alary,
  - la route du Bousquet à partir de l'Amarou,
  - une partie de la route d'oulhas en partant du Fabrou,
  - la route de Saluéjouls.
- Le curage des fossés des routes regoudronnées.
- Le débroussaillage des chemins et des routes.
- Le raccordement des eaux pluviales du bâtiment de l'Entreprise de TP Alary et la remise en conformité de profondeur du réseau.
- La réalisation de la plateforme des containers au Cazals.
- Le remplacement des fenêtres et volets du logement ex-cantine de l'école privée.

LE SENTIER DE RANDONNÉE JEAN FRANC

D'importants travaux de réhabilitation et de sécurisation du sentier Jean Franc ont été entrepris cette année.

- Ce sentier d'environ 3 km au parcours difficile est une succession de superbes points de vue sur un méandre des gorges de la Selve autour de Bès-bédène.
- Il attire bon nombre de randonneurs plus ou moins expérimentés ayant entraîné plusieurs hélitroyages ces dernières années.
- Dans le cadre d'un diagnostic financé par la communauté des communes Aubrac–Carladez–Viadène sur 61 sentiers de petites randonnées (PR), la sécurisation du Jean Franc a été estimée à 2 344 700 €. La question de sa fermeture définitive se posa26it.
- Plusieurs opportunités sont venues sceller son maintien :
  - Avec l'officialisation du classement du site paysager de Bès-bédène en juillet 2023 la DREAL a débloqué une enveloppe destinée à la mise en valeur et à la rédaction d'un cahier de gestion spécifique à ce site.
  - Suite aux diagnostics réalisés, la communauté des communes Aubrac–Carladez–Viadène a mis à disposition des communes un fonds de concours dédié à la remise à niveau de ces sentiers.
  - Des guides de randonnée du secteur Millavois se sont regroupés pour réaliser des travaux sur les sentiers aveyronnais lors des saisons creuses.

Le chiffrage des travaux réalisés par cette nouvelle entreprise s'est élevé à 26 330 € à répartir entre la commune de Campouriez et la notre. Une fois les aides déduites le coût pour la commune de Florentin s'élève à 3 396 €.
L'engouement et la mobilisation de l'ensemble des partenaires sur ce projet sont à saluer. L'État au travers de la DREAL, la communauté des communes Aubrac–Carladez–Viadène, ainsi que l'Office de tourisme et le parc naturel régional de l'Aubrac pour leur précieux appui technique.

UNE CUISINE TOUT ÉQUIPÉE POUR LES CHASSEURS

Le vendredi 28 novembre, les adhérents de l'association de chasse du Puy de Montabès se sont réunis dans la salle de l'ancienne école publique pour inaugurer leur nouvelle cuisine tout équipée financée de moitié par la mairie et pour l'autre partie par la fédération de chasse.
Le président Jérôme Joulia a remercié le maire et les conseillers pour leur présence, mais aussi pour l'aide financière apportée et pour l'autorisation à disposer de cet espace particulièrement utile aux chasseurs. André Teyssèdre a lui aussi été chaleureusement remercié pour ses 16 ans passés au poste de trésorier. À cette occasion, un cadeau lui a été offert.
Il y a quelques années, les chasseurs ont aménagé au sous-sol un atelier de découpe ainsi qu'une grande salle destinée aux repas du samedi. Durant la période de chasse, une vingtaine d'entre eux s'y retrouvent régulièrement. Il ne leur restait plus qu'à réaménager la cuisine afin que l'ensemble soit pleinement fonctionnel. M. le Maire s'est félicité de cette initiative et leur a assuré le soutien de la municipalité.

En ce qui concerne le fonctionnement de cette association, des formations sont régulièrement suivies, notamment la formation décennale de sécurité permettant une remise à niveau des consignes à respecter. Pendant les battues, le réflexe de sécurité reste primordial : le tir doit être fichant, c'est à dire qu'il faut impérativement veiller à ce que la balle termine sa trajectoire au sol. Certains membres ont été formés pour devenir directeur de battue, tandis que d'autres ont suivi le stage Venaison afin d'apprendre à observer les carcasses en particulier celles des grands cervidés afin de pouvoir les vendre en toute sécurité à la boucherie Conquet de Laguiole. D'autres encore ont obtenu le statut de garde-chasse privé et agréé par le Procureur de la République, et certains sont devenus piégeurs afin de réguler la population des nuisibles.
Actuellement, deux jeunes chasseresses sont en formation pour l'obtention d'un permis tandis qu'un jeune âgé de 15 ans est accompagné dans son apprentissage par un traqueur agréé.
« Une association à présent bien structurée et bien soudée où chacun est conscient et responsable. La sécurité est notre maître-mot, les chasseurs d'aujourd'hui ne sont pas les chasseurs d'hier » a déclaré le secrétaire de l'association Jean-Claude Kolasinsky.

DRAINAGE DU TERRAIN DE QUILLES

Avec le temps le terrain s'est compacté et l'eau s'évacuait difficilement. Le club de quilles a pris l'initiative de réaliser les travaux (tranchées) et la mairie a acheté les fournitures (tuyaux).

PAN DE MUR DE SOUTÈNEMENT REFAIT À MONTCAUSSON

Suite aux intempéries du mois de septembre 2024 un pan du mur de soutènement de la route qui mène au Puech de Montcausson s'est effondré laissant apparaitre un trou de 10 mètres de long sur 2,50 mètres de haut.

Au cours du mois d'avril celui-ci a pu être rebâti et le grillage remplacé par l'entreprise de maçonnerie Corentin Franc de Saint Hippolyte pour un montant total de 15 650 €.

Suite aux intempéries du mois de septembre 2024 un pan du mur de soutènement de la route qui mène au Puech de Montcausson s'est effondré laissant apparaitre un trou de 10 mètres de long sur 2,50 mètres de haut.

Au cours du mois d'avril celui-ci a pu être rebâti et le grillage remplacé par l'entreprise de maçonnerie Corentin Franc de Saint Hippolyte pour un montant total de 15 650 €.

INTEMPÉRIES DE FIN D'ANNÉE

Les intempéries du 22 décembre ont provoqué des chutes d'arbres, entre neige lourde, vent et terrain détrempé, bon nombre ont été déracinés entraînant des dégâts importants sur les lignes électriques, la fermeture de routes et de chemins.
Une partie des habitants de la commune a été privée d'électricité pendant plusieurs jours. Au mois de septembre, déjà, des hameaux étaient sans électricité pendant quelques jours.
Ces coupures à répétition interrogent sur la capacité de la part d'Enedis à dépanner dans des délais acceptables. Une organisation commune entre voisins pour « l'acquisition » d'un groupe électrogène permettrait de faire face à ces difficultés.

REMERCIEMENTS POUR LE FLEURISSEMENT DES VILLAGES

Monsieur le Maire a tenu à remercier l'ensemble des volontaires qui par leur engagement apportent chaque année de la couleur aux deux villages de Florentin et de La Capelle et participent à l'arrosage durant la période estivale.

C'est pourquoi la municipalité a invité les bénévoles à un copieux apéritif dînatoire au restaurant Romani la soirée du 4 décembre. De plus un cadeau leur a été offert.
Les participants l'ont à leur tour chaleureusement remercié pour cette attention.

UN POINT SUR LES SERVICES

OÙ EN EST LE RÉSEAU FIBRE SUR LA COMMUNE ?

- Sur la commune, 340 logements sont raccordés à la fibre et peuvent souscrire un abonnement en contactant directement leur fournisseur internet actuel. A ce jour 86 contrats sont souscrit, soit 29,2 %. Ce taux est en deçà des échelons départementaux et nationaux, mais il faut considérer que nous avons 50 % de résidences secondaires.
- Il reste encore 44 habitations à raccorder. Pour eux, une nouvelle procédure vient d'être adoptée, il convient maintenant de contacter ALL'Fibre par leur site internet :
  - https://alliancetreshautdebit.fr
  - Demandez la carte interactive d'éligibilité, tapez votre adresse et notez votre numéro de branchement indiquez dans « info ».
  - Aller dans contact et remplir le formulaire de demande de raccordement adéquat.
- Maintenant que les 90 % des habitants du département sont raccordés et après concertation entre les services du département, l'Àtat et le délégataire All Fibre s'engage à raccorder jusqu'à 2 400 foyers par an sur l'Aveyron sur les 4 745 restants.
- La suite sera le réseau 5G et la fin du téléphone numérique (ADSL) avec la dépose des réseaux de cuivres envisagée à partir de 2030, c'est-à-dire sur le prochain mandat.

LES SERVICES DE MOBILITÉ À VOTRE DISPOSITION

Pour rappel, les habitants de la Viadène en difficulté pour se déplacer par leur propre moyen, la communauté des communes a mis à disposition deux modes de transport :

- le transport solidaire : il est fait pour se rendre chez un spécialiste sur Espalion, Rodez agglomération, Aurillac ou Saint Flour.

Si vous êtes intéressé, contactez Valérie Laurent de France Service à St Amans des Côts au 06 31 92 65 43.

- Le transport à la demande : il est ouvert à tous les habitants et il vous amènera à Saint Amans des Côts le mardi et jeudi matin ou à Entraygues le vendredi matin. Il peut aussi vous amener à Espalion. Une fois à Espalion vous avez la possibilité de prendre un bus qui vous déposera à la gare routière de Rodez.

Attention ! Vous devez obligatoirement réserver au 08 05 60 81 00.

LA NOUVELLE RÈGLEMENTATION EAU ET ASSAINISSEMENT

La facturation de l'assainissement préalablement basée sur la consommation d'eau est modifiée au profit d'un forfait de 30 m3 par habitant, résidences principales et secondaires confondues.

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

- Dans le cadre de l'opération cœur de village, Adour Garonne a suspendu son aide financière à la réalisation d'un diagnostic et à la validation du schéma de notre réseau d'assainissement. Le diagnostic a été réalisé en 2024. La validation d'un schéma d'assainissement passe par une procédure d'enquête publique utile à l'expression de chacun sur sa délimitation actuelle et celle envisagée.

- Les extensions réalisées à partir du bourg de Florentin ont été intégrées, le réseau de la Capelle plus récent n'a fait l'objet d'aucune modification (voir lotissement la Fontaine) et l'étude réalisée sur les Cazals a été définitivement abandonnée au profit d'un accompagnement technique de la communauté des communes pour ceux qui souhaiteront modifier ou améliorer leur installation existante.

DES ATELIERS NUMÉRIQUES À VOTRE PORTÉE

Vous souhaitez découvrir ou améliorer votre usage de l'ordinateur, du smartphone, d'Internet ou de la tablette ? Une conseillère numérique peut intervenir gratuitement à Florentin environ une fois par mois, pour un atelier numérique collectif de 2 heures.

Si vous avez une difficulté particulière, vous pouvez prendre un rendez-vous individuel à Saint Amans des Côts. Composez le 06 33 12 73 19.

LES COMMÉMORATIONS ET ANIMATIONS

LES COMMÉMORATIONS

Commémorations du 19 mars 1962

C'est le dimanche 23 mars que sur la commune de Florentin était célébrée la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Les cérémonies de commémoration sur la commune se sont déroulées selon la tradition devant le monument aux morts de Florentin puis devant celui de La Capelle. Mais cette année, elles ont débuté par un hommage plein d'émotion de Lucien Veyre maire, rendu à Victor Boissonnade de La Capelle ancien combattant, porte-drapeau qui vient de nous quitter. Celui-ci était parti combattre en Algérie en 1959 à l'âge de 20 ans, il en reviendra 28 mois plus tard très marqué par les épreuves vécues et par sa blessure à la tête due à un éclat d'obus. Depuis son retour, il a eu à cœur de participer activement aux différents rassemblements et actions des anciens combattants. La FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) était devenue sa seconde famille. Il avait à cœur de chanter la Marseillaise lors des commémorations. À la demande du maire et dans une ambiance pleine de respect, les participants ont longuement applaudi Victor devant le monument aux morts de la Capelle.

Le message de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des anciens combattants lu par le maire, traduisaient cette grande souffrance ressentie aussi bien en France que de l'autre côté de la Méditerranée.

L'importance du devoir de mémoire y était soulignée : « La mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas ». Souhaitons que cette lumière ne s'éteigne jamais.

Commémoration du 8 mai 1945

Les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 sur la commune se sont déroulées d'abord devant le monument aux morts de Florentin puis devant celui de La Capelle.
Le maire a lu le message du ministre des Armées et de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des anciens combattants, qui se terminait sur une note d'inquiétude : « Alors que le cycle des commémorations du 80e anniversaire de la libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de français a accepté pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté ».
Les noms des victimes des conflits de 14-18 et de 39-45 ont été énumérés, une minute de silence a été observée avant que soit lu un poème en hommage aux déportés des camps de concentration. Le public a ensuite pu écouter ou chanter l'hymne national et une gerbe de fleurs a été déposée devant chaque monument.
.

Commémoration du 11 novembre 1918

La municipalité a organisé les cérémonies de commémorations du 11 novembre 1918 devant le monument de Florentin puis devant celui de La Capelle. Parmi les participants, des enfants qui ont tenu à déposer la gerbe de fleurs devant chaque monument et les porte-drapeaux dont Georges Bruel, Roger Vareilles et Philippe Ajalbert dont la fonction est de rendre hommage au nom de la Nation aux combattants et aux disparus.

Dans le discours de Mme Catherine Vautrin ministre des Armées et des anciens combattants et de Mme Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants,lu par le maire,était rappelé le nombre hallucinant de victimes tombées au champ d'honneur, de blessés et de mutilés sans oublier ceux apparemment indemnes dont les nuits furent hantées par des terreurs sans fin. Il a été question également de patriotisme en évoquant notamment le courage et l'engagement de Marc Bloch , historien et grand résistant français qui fut fusillé en 1944 par la Gestapo et dont l'entrée au Panthéon aura lieu le 16 juin prochain.

Le verre de l'amitié était offert par la municipalité à la fin de chacune des cérémonies. Cela a permis un moment d'échange bien agréable entre les habitants, sous un ciel presque printanier.

.

LES CADEAUX À NOS AÎNÉS

Cette année le nombre de colis distribués à nos ainés a encore augmenté, ils sont au nombre de 50 pour 2025. Ce cadeau est destiné à la population de plus de 80 ans ainsi qu'aux résidents des EHPAD originaires de la commune. Nous tenons à souligner que nous avons distribué ce colis à 8 couples, « C'est pourquoi il fait bon vieillir à Florentin la Capelle » Ils y retrouvent chocolats, gâteaux et de quoi se réhydrater, le tout accompagné d'une tasse isotherme.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Réalisé en début d'année, le recensement fait apparaître une augmentation de 14 habitants dans la commune. Il s'agit de la première progression démographique depuis le recensement de 1886. Pour la première fois également, cette hausse est supérieure à la progression de la population nationale. La commune passe ainsi de 282 à 296 habitants, ce qui se traduit positivement dans les dotations financières de l'État.

Réjouissons-nous de cette évolution et espérons qu'elle se poursuive.

LES MARIAGES DE L'ANNÉE

Nous avons eu le plaisir de célébrer trois mariages sur la commune cette année.

Le 17 mai, Lucien VEYRE a eu l'honneur et la joie de célébrer le mariage de son fils Mickaël avec Sarah Auguy.
Le 16 août, il a célébré celui de Jérôme Joulia et Sandrine Rouquié.
Le 23 août, il a célébré celui Robin Cueff et Célia Combettes.

LA SOIRÉE DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique a été une réussite. Samedi 21 juin, la municipalité avait organisé une belle soirée en plein cœur du village de Florentin à l'occasion de la fête de la musique.
Des tables et des chaises avaient été disposées çà et là autour de l'église St Laurent. Tout était prévu pour se restaurer et se désaltérer, sans oublier de bonnes glaces artisanales pour le dessert. Après une journée caniculaire, la soirée était relativement douce et agréable. Certains, munis de pistolets à eau n'ont pas hésité à rafraîchir ceux qui pouvaient en avoir besoin !. . . Les Duganels installés près des tables ont proposé tout du long un bon programme musical.
Une soirée vraiment réussie et un bon moment de rencontre entre habitants, appréciée de tous les participants.

UNE NOUVELLE ANIMATION SPORTIVE EN VIADÈNE

Des trottinettes électriques ont été acquises cette année par les 4 communes unies sur l'animation en Viadène (Florentin la Capelle, Saint Amans des Côts, St Gervais et Huparlac)
Une nouvelle façon de découvrir facilement les paysages que nous offre notre territoire. Une animation qui a fortement plu pendant l'année 2025. Cette activité est proposée par Flavien.
Si l'aventure vous tente : infos et réservations au 06-83-08-87-94.

LE RAID DE LA VIADÈNE

Le 20 septembre 2025 a eu lieu la 4e édition du raid de la Viadène qui a battu le record d'inscription, avec 284 inscrits. Lors de la 1re édition en 2022, 100 coureurs étaient sur la ligne de départ et au fil des années le nombre augmente, grâce à l'organisation remarquable faite par Nicolas Cantagrel et Flavien Galdemar.

Cette année, quatre raids ont été proposés : 8 heures, 5 heures, 3 heures et celui des pitchounets de 2 heures. Les participants font la course en combinant du trail, du VTT, du kayak, ainsi qu'une surprise qui était cette année, la tyrolienne à la cascade du Saut du Chien, et le tout en « 100 % orientation ».

La soirée d'après raid c'est déroulée au gymnase de st Amans des Côts lors de la remise des prix ainsi que du marché de producteurs.

QUELQUES INFORMATIONS

LOU RABAL L'EPICARIA

Un nouveau service de proximité à Florentin la Capelle est disponible. Lou Rabal'Epiçaria sera ravie de vous accueillir tous les lundis de 10 h 30 à 11 h 30 place de la mairie pour vous proposer des produits secs(pâtes, conserves ...) Mais aussi des produits frais (truites, viandes, produits laitiers...).

Vous pouvez passer vos commandes au 06.09.84.54.41.

Un service ouvert à tous, à St Amans des Côts.

Tarifs salles communales :

- Étant donné l'aménagement des salles, machine à glaçons, monte-charge, terrain de pétanque, cuisine équipée, four… La tarification des locations a été revue par le conseil municipal.
- Espace multifonctionnel : 250 € le week-end + 50 € par journées supplémentaires pour les résidents de la commune. Pour les non-résidents : 350 € le week-end + 50 € par journées supplémentaires.
- Ancienne école : 100 € le week-end + 30 € par journées supplémentaires, réservé aux résidents de la commune.
- Salle de La Capelle : 120 € le week-end + 30 € par journées supplémentaires pour les résidents de la commune. Pour les non-résidents : 180 € le week-end + 30 € par journées supplémentaires.

Les salles restent gratuites pour les associations et acteurs publics.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE